

Valence, le 17 novembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT EN DRÔME : DU VENDREDI 25 NOVEMBRE AU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022

Du vendredi 25 novembre au vendredi 2 décembre 2022 inclus, de 9h00 à 17h00, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer organise une opération d'abandon simplifié d'armes à l'État, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Si la France compte près de 5 millions de détenteurs légaux d'armes, il est estimé qu'au moins deux millions de Français détiendraient sans titre des armes, principalement de chasse ou issues des première et seconde guerres mondiales.

La plupart de ces armes détenues illégalement sur le territoire national ont été acquises par héritage, le plus souvent sans connaître le cadre légal de détention de ces armes. Cette opération vise à offrir à ces détenteurs de bonne foi la possibilité de s'en dessaisir simplement ou de les conserver légalement.

Dans le département de la Drôme, des sites de collectes seront mis en place pour permettre aux usagers de :

- restituer les armes dont ils souhaiteraient se séparer ou les enregistrer : ces restitutions se feront sans formalités administratives auprès des agents présents sur les sites dédiés (ne pas utiliser les transports en commun pour les déplacements). Si l'utilisateur est dans l'incapacité de se déplacer, il peut prendre rendez-vous via le 04 75 79 29 50 pour organiser un enlèvement sécurisé ;
- enregistrer les armes qu'ils souhaitent conserver : des agents de la préfecture seront présents sur les sites de collecte pour aider à l'enregistrement dans le système d'information sur les armes (SIA).

Si vous disposez d'objets dangereux (munitions de guerre (obus, grenades), explosifs, munitions de calibre égal ou supérieur à 20 mm) à détruire, il est impératif de ne pas les manipuler et les transporter. Vous serez invités à contacter la préfecture au 06 07 70 77 76, aux mêmes dates et heures qu'indiqué supra, pour organiser un enlèvement sécurisé.

Des sites de collecte seront ouverts au public sur l'ensemble des arrondissements du département :

Arrondissement de Die
Brigade de gendarmerie de Die
23 avenue Division du Texas,
26 150 DIE

Arrondissement de Nyons
(uniquement les 26, 28 et 30 novembre et le 2 décembre)
Brigade de gendarmerie de Nyons
52, avenue Frédéric Mistral
26 110 NYONS

Arrondissement de Valence
Commissariat de police de Valence
21, rue Farnerie
26 000 VALENCE

Pour plus d'information sur l'opération :

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/armes-heritees-et-trouvees-bon-moment-pour-se-decider>

